



# SPICHEREN INFOS

Mairie - 61 place de la Charente - 57350 SPICHEREN

Tél. : 03 87 85 31 01

Numéro 26 E-mail : [mairie@spicheren.fr](mailto:mairie@spicheren.fr) - Site internet : [www.spicheren.fr](http://www.spicheren.fr)

JUIN 2008

## SOMMAIRE

Mot du maire	p 1
Nouveau conseil municipal	p 1
Spicheren en chiffres	p 1
Adjoint, conseillers délégués	p 2
Permanences des élus	p 2
Commissions municipales	p 2
Horaires de la Mairie	p 2
Chantiers et travaux	p 3
Civisme	p 3
Télédistribution	p 3
Horaires de la déchetterie	p 4
Manifestations	p 4
Le Souvenir Français	p 4
Horaires de la bibliothèque	p 4
Estivales 2008	p 4

## Le mot du maire

Votre nouvelle équipe municipale vous adresse tout d'abord ses plus vives et chaleureuses salutations. Nous sommes très honorés et fiers de vous convier à la lecture de notre premier bulletin d'information.

Reconnaissant le travail sérieux et conséquent de nos prédécesseurs, nous avons souhaité rester dans la continuité de ce que vous avez connu jusqu'ici. Aussi, nous vous proposons votre bulletin sous la même forme que les précédents. La fréquence de parution restera inchangée : un numéro au mois de mai ou juin et un deuxième en septembre ou octobre.



C'est ainsi que ce numéro 26 traitera essentiellement de l'actualité liée au tout récent changement de municipalité. Vous y retrouverez donc les horaires des permanences des adjoints, les nouvelles commissions municipales et enfin les représentants de la commune dans différents organismes ou institutions. Le deuxième volet traitera des aspects plus généraux de l'actualité communale, tels que calendrier des manifestations, travaux communaux, règles de civisme et autres informations diverses.

## Le nouveau Conseil Municipal



De bas en haut et de gauche à droite :

- Yves OBERTIN – Christine WEITER – Anita BOUSCH – Jean JUNG – Brunhilde HÜBSCHER – Christiane HAMANN – Charles WERNERT
- Jérôme GREFF – Alain WEISLINGER – Jean Claude KLER – Paul BALANDRAS – Olivier GUGNON
- Claudine KLEIN – Jean-Nicolas JUNG – Anthony GERBER – Stéphane KNOLL – Arsène KIEHL – Alain PISTER
- Léon DIETSCH – Jean-Claude WOLFF – Hervé MALICK – Frédéric KLEIN – Thierry BOUR



**SPICHEREN en  
CHIFFRES : 78,38%**

*C'est le taux de participation au second tour des élections municipales le dimanche 16 mars 2008*

Nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture.

Jean Jung

## Les adjoints et conseillers délégués

- 1er adjoint : Paul Balandras en charge des finances et du quartier de La Brême d'Or;
- 2ème adjoint : Yves Obertin en charge de l'urbanisme;
- 3ème adjoint : Alain Weislinger en charge des affaires sociales, des associations et des écoles;
- 4ème adjoint : Jérôme Greff en charge de l'environnement, de l'information et du patrimoine;
- 5ème adjoint : Jean-Claude Kler en charge des bâtiments communaux et des énergies ;
- 6ème adjoint : Arsène Kiehl en charge des travaux publics.

En plus des adjoints, 4 conseillers délégués sont nommés:

- Thierry Bour pour l'urbanisme;
- Stéphane Knoll pour les finances;
- Jean-Nicolas Jung pour les écoles;
- Alain Pister pour les travaux à La Brême d'Or.

Les délégués à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (C.A.F.P.F.) sont Jean Jung, Paul Balandras et Hervé Malick.

### Les permanences

Jean Jung :	sur rendez-vous
Paul Balandras :	mardi de 16h à 17h
Yves Obertin :	mercredi - vendredi de 10h30 à 11h30
Alain Weislinger :	mardi de 15h30 à 17h00
Jérôme Greff :	sur rendez-vous
Jean-Claude Kler :	sur rendez-vous
Arsène Kiehl :	lundi de 16h à 18h

## Les Commissions Municipales

### Commission du Personnel :

Jean JUNG (responsable)  
Thierry BOUR  
Léon DIETSCH  
Olivier GUGNON  
Hervé MALICK  
Charles WERNERT  
Jean-Claude WOLFF

### Commission des Finances et de l'Intendance :

Paul BALANDRAS  
(Adjoint responsable)  
Thierry BOUR  
Léon DIETSCH  
Olivier GUGNON  
Claudine KLEIN  
Stéphane KNOLL



### Commission de l'Urbanisme et de la Sécurité :

Yves OBERTIN  
(Adjoint responsable)  
Thierry BOUR  
Léon DIETSCH  
Anthony GERBER  
Christiane HAMANN  
Claudine KLEIN  
Frédéric KLEIN  
Stéphane KNOLL  
Hervé MALICK  
Christine WEITER  
Jean-Claude WOLFF

### Commission des Affaires Sociales et des Associations :

Alain WEISLINGER  
(Adjoint responsable)  
Anita BOUSCH  
Anthony GERBER  
Christiane HAMANN  
Brunhilde HUBSCHER  
Jean-Nicolas JUNG  
Claudine KLEIN  
Christine WEITER  
Charles WERNERT

### Commission de l'Environnement et de l'Information :

Jérôme GREFF  
(Adjoint responsable)  
Léon DIETSCH  
Christiane HAMANN  
Brunhilde HUBSCHER  
Jean-Nicolas JUNG  
Frédéric KLEIN  
Stéphane KNOLL  
Christine WEITER  
Jean-Claude WOLFF



### Commission des Bâtiments, Economie d'Energie et Informatique :

Jean-Claude KLER  
(Adjoint responsable)  
Olivier GUGNON  
Frédéric KLEIN  
Jean-Claude WOLFF

### Commission des Travaux Publics :

Arsène KIEHL  
(Adjoint responsable)  
Anthony GERBER  
Alain PISTER  
Charles WERNERT  
Jean-Claude WOLFF



### Commission des Affaires Scolaires et de la Culture :

Jean-Nicolas JUNG  
(Conseiller délégué responsable)  
Anita BOUSCH  
Anthony GERBER  
Christiane HAMANN  
Claudine KLEIN  
Hervé MALICK  
Christine WEITER  
Charles WERNERT

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Du lundi au jeudi de 13h à 17h

Permanences « Urbanisme » pour informations et dépôts de permis (Jean - Michel Wenner)

- Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 10h à 11h

Pour information, le maire et les adjoints sont membres de toutes les commissions.

## CHANTIERS ET TRAVAUX

### Au village

Rue Robert Schuman : 70 m de trottoir ont été réalisés en pavés par les agents du Service Technique. Vont suivre:

- l'aménagement d'un espace fleuri à l'angle de cette rue et de la rue Alsace-Lorraine;
- la création d'un parking à côté de cet espace fleuri.

### A La Brême d'Or

Les grands travaux de réhabilitation de l'assainissement, d'enfouissement des réseaux et de réfection des voiries du quartier côté sud sont terminés. Ceux-ci ont débuté en mars 2006 et se termineront fin juin 2008. Courant juillet, l'impasse des Lilas sera branchée sur le réseau électrique souterrain, et les poteaux béton seront enlevés.



### Quelques rappels Travaux

Depuis près de 20 années l'organisme allemand chargé du contrôle des eaux de rejet, se plaint de la mauvaise qualité des eaux provenant du quartier de La Brême d'Or. En mai 2001, est créée dans l'Agglomération de Forbach une « Euro zone » dont une annexe est située à cheval sur la frontière à La Brême d'Or. Cette création a été conditionnée par la mise aux normes des rejets d'eaux vers nos voisins allemands.

Devant l'importance des travaux et leurs coûts, des études et des demandes de subventions ont été lancées depuis l'année 2001.

Après bien des allers/retours, c'est en 2004 que la réponse favorable pour l'octroi des différentes subventions a permis le démarrage de la procédure de passation des marchés.

Le premier coup de pelle a été donné en mars 2006 et le chantier durera finalement 30 mois au lieu des 24 initialement prévus.

### Coût et Financement

La mise aux normes de l'assainissement a comme coût prévisible la somme de 3 174 598 € H.T. Le montant des subventions reçues s'élève à 2 991 825 € soit une charge pour la commune de 182 773 € H.T.

L'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie qui s'en est suivie, ont coûté environ 1 860 400 € H.T., pour un subventionnement de 663 450 € soit un coût probable pour le budget communal de 1 196 950 € H.T.

Ces chiffres restent toutefois à confirmer dans le décompte final dont les détails seront validés à l'issue de l'ensemble des travaux associés à cette opération.

## Télédistribution

L'accès récent aux programmes proposés par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) sur le réseau de la télédistribution de Spicheren a causé de nombreuses perturbations auprès des abonnés. En effet, en raison du passage en mode numérique des chaînes allemandes durant la même période, la qualité de retransmission de certaines chaînes de notre réseau s'est

nettement dégradée.



Nous nous en excusons auprès de tous nos abonnés. Aujourd'hui l'heure est au bilan, et pour pallier rapidement à ces dérangements, une procédure d'intervention a été mise en place. La particularité de celle-ci réside essentiellement dans le fait que nous attendons de nos services de vous réinterroger sur le règlement ou non du problème rencontré ; autrement dit, sur le suivi de l'intervention. Ainsi nous espérons résoudre plus rapidement les dysfonctionnements et espérons ainsi améliorer la qualité du service, qualité attendue par tous nos abonnés.

### Civisme

- *Chez vous* : avec le retour des beaux jours, le ballet des tondeuses à gazon a repris. Même si c'est une activité indispensable, elle ne doit cependant pas être source de gêne pour nos voisins. Une bonne communication entre les individus est le meilleur moyen de régler les problèmes. Ne faisons pas subir aux autres ce que nous ne supporterions pas nous-mêmes. Rappel : il est interdit d'utiliser sa tondeuse à gazon les dimanches et jours fériés ainsi que le matin avant 8h, de 12h à 14h et le soir après 19h. ;
- *Sur les trottoirs et chaussées* : pour éviter aux piétons de devoir slalomer, il serait souhaitable que les crottes de nos amis à quatre pattes ne finissent pas sur la voie publique ;
- *Au cimetière* : merci de jeter les éléments en plastique dans les poubelles prévues à cet effet au fond du cimetière, et non pas avec les déchets verts. Exemple : fleurs en plastique dans la poubelle.



